



Des billets vétérans

DES RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHATS OU PAIEMENT PAR DES ANCIENS COMBATTANTS POUR DES BILLETS POUR DES ÉVÉNEMENTS N'EST PAS AUTORISÉ.

VetTickets fonctionne sous la surveillance de la Fondation des anciens combattants et premier intervenants du Canada , 1684 Rue Dufferin, Toronto, ON, M6H 3M1, une société fédérale à but non lucratif.

1. Les anciens membres des Forces armées canadiennes qui ont suivi avec succès une formation de base et ont été libérés avec une décharge honorable et sont résidents légaux du Canada sont admissibles à recevoir des billets sans frais de VetTickets.
2. Les opérations de VetTickets sont soumises à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales et sont nulles là où elles sont interdites.
3. Les employés de VetTickets ou de l'une de ses sociétés, affiliées, filiales, agences de publicité ou toute autre société ou personne impliquée dans la conception, la production, l'exécution ou la distribution et leur famille immédiate (conjoint, parents et beaux-parents, frères et sœurs, enfants et beaux-enfants) et les membres du ménage (personnes qui partagent la même résidences au moins trois (3) mois par an) de chacun de ces employés ne sont pas éligibles pour les billets.
4. La participation constitue un plein accord inconditionnel au présent règlement officiel et aux décisions de VetTickets, qui sont définitives et contraignantes pour toutes les questions liées au fonctionnement du site Web et à la distribution des billets. La réception des billets est subordonnée en vertu de toutes les exigences énoncées ci-inclus.
5. L'inscription est gratuite. Les vétérans éligibles doivent fournir leur prénom, surnom (nom de famille), courriel, numéro de téléphone, pays et état/ province de résidence.
6. Les billets peuvent être distribués par l'intermédiaire de groupes d'anciens combattants locaux, d'agences locales ou directement via le site Web. Nous nous attendons à ce que la demande dépasse l'offre et nous ne serons pas en mesure de répondre aux demandes.
7. Les destinataires de billets acceptent que leur nom, rang, ville de résidence, ressemblance et image photographique ou vidéo, puissent être utilisés à perpétuité sur le site Web, dans le matériel promotionnel et les médias sociaux par VetTickets.

8. Les vétérans peuvent s'inscrire sur le site Web pour recevoir des nouvelles spéciales et des mises à jour de VetTickets. L'inscription enregistrera le déclarant à la newsletter électronique VetTickets insider. Vous trouverez des informations sur la manière dont les données de courrier électronique seront utilisées sur www.Vettickets.ca/privacy. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment.
9. L'inscription devient la propriété de VetTickets et ne sera ni reconnue ni retournée.
10. VetTickets se réserve le droit de supprimer ou de retirer des participants qui enfreignent les Règles Officielles.
11. En participant à VetTickets, les participants acceptent d'être liés par ces règlements officiels.
12. Les titulaires consentent à l'annonce du nom des destinataires et à l'utilisation par ou au nom des destinataires et à l'utilisation par ou au nom de VetTickets du nom du destinataire et/ou photographie et/ou vidéo à des fins publicitaires et promotionnelles, sans autre indemnité.
13. Si le destinataire sélectionné ne se conforme pas à l'une des exigences contenues dans les présentes Règles Officielles, ou n'est pas disponible pour être rejoint dans les délais raisonnables fixés par VetTickets, les billets seront automatiquement perdus et un autre inscrit sera sélectionné et le précédent destinataire sera disqualifié et n'aura aucun recours envers VetTickets ou toute personne impliquée dans le site ou des sponsors ou organisations partenaires.
14. Le retour de tout courriel de notification de billet comme <non livrable> peut entraîner la disqualification et un autre destinataire peut être sélectionné.
15. VetTickets comme intermédiaire dans le processus de distribution. Les billets seront distribués au fur et à mesure de leur disponibilité. En cas de problème avec les billets donnés, VetTickets s'efforcera de fournir des billets pour un autre événement au même destinataire; ledit destinataire convient qu'il s'agit d'une compensation pleine et entière pour tout problème survenant concernant ces billets.
16. VetTickets s'efforcera de fournir des billets par paires, pour les anciens combattants éligibles et un accompagnateur ou un attendant, mais il peut arriver que seuls des sièges individuels soient disponibles.
17. Les inscrits conviennent qu'ils doivent assister aux événements en personne et utiliser l'un des billets fournis par VetTickets pour leur usage personnel. S'ils ne peuvent pas y assister pour une raison quelconque, ils doivent retourner les billets à VetTickets. Les billets ne peuvent pas être vendus ou transférés à un autre sans l'autorisation expresse écrite de VetTickets. Les billets doivent être acceptés tels qu'attribués. Aucune alternative en espèces, substitution ou transfert de billets ne sera autorisée.
18. Les billets n'incluent pas les dépenses liées aux repas, aux préparatifs avant et après le voyage, aux frais de quarantaine associés aux exigences de voyage de Covid-19, aux frais accessoires de l'hôtel (téléphone, blanchisseries, soins au spa, etc.), aux pourboires ou aux taxes applicables, qui relèvent de la seule responsabilité des destinataires des billets.
19. Les billets sont soumis à disponibilité, aux conditions météorologiques et aux horaires d'ouverture de chaque fournisseur d'activités.
20. VetTickets se réserve le droit de substituer les billets en tout ou en partie sans aucune compensation aux destinataires.

21. Le destinataire du billet n'a pas le droit de recevoir de paiement pour une éventuelle différence entre la valeur réelle des billets et leurs valeurs estimées.
22. Dans le cas où des réglementations gouvernementales au Canada restreignent les rassemblements ou les déplacements au moment de l'événement avec billet, VetTickets fera de son mieux pour coordonner une date ultérieure pour l'événement. Si les donateurs ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas reprogrammer et fournir des billets pour d'autres événements en raison de ces réglementations ou de circonstances connexes, les billets deviendront nuls et non avenue et le bénéficiaire n'aura droit à aucune compensation.
23. Les opérations de VetTickets sont soumises à toutes les lois fédérales, provinciales et locales/municipales applicables et sont nulles là où la loi l'interdit.
24. Si une disposition du présent règlement officiel est jugée inapplicable par un tribunal compétent, toutes les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.
25. VetTickets ne sera en aucun cas responsable ou redevable envers tout registrant ou tout autre personne pour: toute erreur perdue, endommagée, en retard, incomplète, mal acheminée, supprimée, défectueuse ou des inscriptions modifiées, quelle qu'en soit la cause, y compris, mais sans s'y limiter, mal fonctionnement du site; tout échec pour quelque raison que soit du destinataire sélectionné de recevoir une notification de prix; tout changement dans l'adresse courriel après la soumission des inscriptions au concours; et tout ordinateur, en ligne, téléphonique ou technique dysfonctionnements ou erreurs qui peuvent survenir, quelle qu'en soit la cause.
26. Si, pour une raison quelconque, la distribution des billets ne peut pas être effectuée comme prévu par VetTickets, y compris en raison de virus informatique, de bogues, de falsification, d'intervention non autorisée de fraude de défaillances techniques ou de toute autre cause qui corrompt ou interfère avec l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de site Web, VetTickets peut, à sa seule discrétion, disqualifier tout participant responsable d'une telle faute et annuler, résilier, modifier ou suspendre les opérations et/ou procédures à sa seule et absolue discrétion.
27. En cas d'obligation fiscale, il appartiendra au gagnant d'en informer le service fiscal compétent de son propre gouvernement. VetTickets n'assume aucune responsabilité pour les taxes ou pour tout autre coût encouru en relation avec les billets reçus.
28. Les décisions de VetTickets sont définitives et contraignantes à leur seule et absolue discrétion.
29. En s'inscrivant ou en acceptant les billets, les participants consentent à ce que VetTickets collecte, utilise et divulgue les informations personnelles fournies lors de l'inscription pour l'administration, y compris l'affichage du nom, du rang, de la photographie, de l'image ou de l'image vidéo du destinataire et de sa ville de résidence sur le site Web de VetTickets, sur les médias sociaux, y compris, mais sans s'y limiter, Facebook, Twitter et Instagram, et sous une forme agrégée et non personnelle afin de créer des rapports concernant la démographie et les habitudes de consommation, que les rapports VetTickets peuvent divulguer à d'autres. VetTickets utilisera les informations personnelles du titulaire uniquement à des fins identifiées et protégera les informations personnelles du titulaire d'une manière conforme à la

politique de confidentialité de VetTickets a l'adresse: <http://www.vettickets.ca/privacy/>. Les personnes inscrites peuvent écrire à VetTickets et demander que leurs informations soient supprimées des enregistrements VetTickets.

30. Les destinataires de billets acceptent de ne pas consommer de drogues illicites et/ou de quantités excessives d'alcool avant, pendant ou directement après avoir assisté à tout événement auquel ils accèdent avec des billets.